

## GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE

### TERRITOIRE DE LA CHARENTE

Activité – Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021		Schéma-cible 2018-2023		Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021		Schéma-cible 2018-2023 après révision		Commentaires sur les évolutions proposées	
	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité
Maternité type 3										
Hospitalisation complète										
Maternité type 2 B										
Hospitalisation complète	1 CH Angoulême		1		1 CH Angoulême		1			
Maternité type 2 A										
Hospitalisation complète										
Maternité type 1										
Hospitalisation complète	1 Centre Clinical Soyaux	1 CH Pays de Cognac	1	1	1 Centre Clinical Soyaux	1 CH Pays de Cognac	1	1		
Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit			0 à 2	0 à 3			0 à 2	0 à 3		

## GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE

### TERRITOIRE DE LA CHARENTE-MARITIME

Activité – Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021		Schéma-cible 2018-2023		Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021		Schéma-cible 2018-2023 après révision		Commentaires sur les évolutions proposées	
	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité
Maternité type 3										
Hospitalisation complète			0 à 1*				0 à 1*			
Maternité type 2 B										
Hospitalisation complète	2 GH La Rochelle Ré-Aunis CH Saintonge		1 à 2*		2 GH La Rochelle Ré-Aunis CH Saintonge		1 à 2*			
Maternité type 2 A										
Hospitalisation complète		1 CH Rochefort		0 à 1**		1 CH Rochefort		0 à 1**		
Maternité type 1										
Hospitalisation complète				0 à 1**				0 à 1**		
Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit										
			0 à 2	0 à 4			0 à 2	0 à 4		

\* La fourchette doit se lire ainsi : soit 2 maternités de type 2B, soit 1 maternité de type 2B et 1 maternité de type 3

\*\* La fourchette doit se lire ainsi : soit 1 maternité de type 2A, soit 1 maternité de type 1

## GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE

### TERRITOIRE DE LA CORREZE

Activité – Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021		Schéma-cible 2018-2023		Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021		Schéma-cible 2018-2023 après révision		Commentaires sur les évolutions proposées	
	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité
Maternité type 3										
Hospitalisation complète										
Maternité type 2 B										
Hospitalisation complète										
Maternité type 2 A										
Hospitalisation complète	1 CH Brive	1 CH Tulle	1	0 à 1*	1 CH Brive	1 CH Tulle	1	0 à 1*		
Maternité type 1										
Hospitalisation complète		1 CH Ussel		1 à 2*		1 CH Ussel		1 à 2*		
Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit			0 à 1	0 à 2			0 à 1	0 à 2		

\* En zone de proximité, la fourchette doit se lire ainsi : soit 2 maternités de type 1, soit 1 maternité de type 2A et 1 maternité de type 1

## GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE

### TERRITOIRE DE LA CREUSE

Activité – Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021		Schéma-cible 2018-2023		Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021		Schéma-cible 2018-2023 après révision		Commentaires sur les évolutions proposées	
	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité
Maternité type 3										
Hospitalisation complète										
Maternité type 2 B										
Hospitalisation complète										
Maternité type 2 A										
Hospitalisation complète	1 CH Guéret		1		1 CH Guéret		1			
Maternité type 1										
Hospitalisation complète										
Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit			0 à 1				0 à 1			

## GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE

### TERRITOIRE DE LA DORDOGNE

Activité – Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021		Schéma-cible 2018-2023		Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021		Schéma-cible 2018-2023 après révision		Commentaires sur les évolutions proposées	
	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité
Maternité type 3										
<b>Hospitalisation complète</b>										
Maternité type 2 B										
<b>Hospitalisation complète</b>	1 CH Périgueux		1		1 CH Périgueux		1			
Maternité type 2 A										
<b>Hospitalisation complète</b>										
Maternité type 1										
<b>Hospitalisation complète</b>		2 CH Bergerac CH Sarlat		2		2 CH Bergerac CH Sarlat		2		
<b>Hospitalisation à temps partiel de jour</b>			0 à 1	0 à 2			0 à 1	0 à 2		

**GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE**

**TERRITOIRE DE LA GIRONDE**

Activité – Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021		Schéma-cible 2018-2023		Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021		Schéma-cible 2018-2023 après révision		Commentaires sur les évolutions proposées	
	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité
Maternité type 3										
Hospitalisation complète	1 CHU Bordeaux (site Pellegrin)		1		1 CHU Bordeaux (site Pellegrin)		1			
Maternité type 2 B										
Hospitalisation complète		1 CH Libourne		1		1 CH Libourne		1		
Maternité type 2 A										
Hospitalisation complète	1  PBNA		1 à 2*		1  PBNA		1 à 2*	1		La reconnaissance d'un besoin exceptionnel pour un changement de type de maternité a été actée par arrêté du 11 février 2022
Maternité type 1										
Hospitalisation complète	3  Bagatelle PBRD Pol. Jean Vilar	5  CH Arcachon CMC Wallerstein Cl. Mut du Médoc CH Haute-Gironde CH Sud-Gironde	2 à 3*	5	3  Bagatelle PBRD Pol. Jean Vilar	5  CH Arcachon CMC Wallerstein Cl. Mut du Médoc CH Haute-Gironde CH Sud-Gironde	2 à 3*	4		La reconnaissance d'un besoin exceptionnel pour un changement de type de maternité a été actée par arrêté du 11 février 2022
Maternité type 1										
Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	1  CHU Bordeaux (site Pellegrin)		1 à 5	0 à 7	1  CHU Bordeaux (site Pellegrin)		1 à 5	0 à 7		

\* En zone de recours, la fourchette doit se lire ainsi : soit 3 maternités de type 1 et 1 maternité de type 2A, soit 2 maternités de type 1 et 2 maternités de type 2A

**GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE**

**TERRITOIRE DES LANDES**

Activité – Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021		Schéma-cible 2018-2023		Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021		Schéma-cible 2018-2023 après révision		Commentaires sur les évolutions proposées	
	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité
Maternité type 3										
Hospitalisation complète										
Maternité type 2 B										
Hospitalisation complète	1 CH Mont de Marsan		1		1 CH Mont de Marsan		1			
Maternité type 2 A										
Hospitalisation complète	1 CH Dax		1		1 CH Dax		1			
Maternité type 1										
Hospitalisation complète										
Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit			0 à 2	0 à 1			0 à 2	0 à 1		

## GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE

### TERRITOIRE DE LOT-ET-GARONNE

Activité – Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021		Schéma-cible 2018-2023		Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021		Schéma-cible 2018-2023 après révision		Commentaires sur les évolutions proposées	
	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité
Maternité type 3										
Hospitalisation complète										
Maternité type 2 B										
Hospitalisation complète	1 CH Agen Nérac		1		1 CH Agen Nérac		1			
Maternité type 2 A										
Hospitalisation complète										
Maternité type 1										
Hospitalisation complète	1 Clinique Esquirol-St-Hilaire	2 CH Villeneuve sur Lot CH Marmande Tonneins	1	2	1 Clinique Esquirol-St-Hilaire	2 CH Villeneuve sur Lot CH Marmande Tonneins	0	2	Demande de cession et de regroupement de la Clinique Esquirol St-Hilaire et du CH Agen-Nérac vue à la CSOS du 8 avril	
Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	1 CH Agen Nérac		1 à 2	0 à 2	1 CH Agen Nérac		0 à 1	0 à 2	L'HDJ ne pourra plus être développée en zone territoriale de recours que sur la maternité de type 2B	



**GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE**

**TERRITOIRE NAVARRE COTE-BASQUE**

Activité – Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021		Schéma-cible 2018-2023		Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021		Schéma-cible 2018-2023 après révision		Commentaires sur les évolutions proposées	
	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité
Maternité type 3										
<b>Hospitalisation complète</b>	1 CH Côte Basque		1		1 CH Côte Basque		1			
Maternité type 2 B										
<b>Hospitalisation complète</b>										
Maternité type 2 A										
<b>Hospitalisation complète</b>										
Maternité type 1										
<b>Hospitalisation complète</b>	1 Clinique Belharra	1 CH Saint-Palais	1	1	1 Clinique Belharra	1 CH Saint-Palais	1	1		
<b>Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit</b>			0 à 2	0 à 2			0 à 2	0 à 2		

**GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE**

**TERRITOIRE BEARN ET SOULE**

Activité – Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021		Schéma-cible 2018-2023		Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021		Schéma-cible 2018-2023 après révision		Commentaires sur les évolutions proposées	
	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité
Maternité type 3										
Hospitalisation complète	1 CH Pau		1		1 CH Pau		1			
Maternité type 2 B										
Hospitalisation complète										
Maternité type 2 A										
Hospitalisation complète										
Maternité type 1										
Hospitalisation complète	1 Polyclinique de Navarre		1		1 Polyclinique de Navarre		1			
Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit			0 à 2	0 à 2			0 à 2	0 à 2		

**GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE**

**TERRITOIRE DES DEUX-SEVRES**

Activité – Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021		Schéma-cible 2018-2023		Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021		Schéma-cible 2018-2023 après révision		Commentaires sur les évolutions proposées	
	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité
Maternité type 3										
Hospitalisation complète										
Maternité type 2 B										
Hospitalisation complète	1 CH Niort		1		1 CH Niort		1			
Maternité type 2 A										
Hospitalisation complète		1 CHNDS site de Faye- l'Abbesse		1		1 CHNDS site de Faye- l'Abbesse		1		
Maternité type 1										
Hospitalisation complète	1 Polyclinique Inkermann		1				0		Cible ajustée à 0 pour prendre acte de la fermeture de la maternité de type 1 de la Polyclinique Inkermann	
Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	1 CH Niort		1 à 2	0 à 1	1 CH Niort		0 à 1	0 à 1	L'HDJ ne pourra plus être développée en zone territoriale de recours que sur la maternité de type 2B	

## GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE

### TERRITOIRE DE LA VIENNE

Activité – Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021		Schéma-cible 2018-2023		Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021		Schéma-cible 2018-2023 après révision		Commentaires sur les évolutions proposées	
	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité
Maternité niveau 3										
Hospitalisation complète	1 CHU de Poitiers		1		1 CHU de Poitiers		1			
Maternité niveau 2 B										
Hospitalisation complète										
Maternité niveau 2 A										
Hospitalisation complète	1 Clinique Fief de Grimoire		1		1 Clinique Fief de Grimoire		1			
Maternité niveau 1										
Hospitalisation complète		1 CHU Poitiers-site de Châtelleraut		1		1 CHU Poitiers-site de Châtelleraut		1		
Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit	1 CHU de Poitiers		1 à 2	0 à 3	1 CHU de Poitiers		1 à 2	0 à 3		

## GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE

### TERRITOIRE DE LA HAUTE-VIENNE

Activité – Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021		Schéma-cible 2018-2023		Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021		Schéma-cible 2018-2023 après révision		Commentaires sur les évolutions proposées	
	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité	Zone territoriale de recours	Zone territoriale de proximité
Maternité type 3										
Hospitalisation complète	1 CHU Limoges		1		1 CHU Limoges		1			
Maternité type 2 B										
Hospitalisation complète										
Maternité type 2 A										
Hospitalisation complète										
Maternité type 1										
Hospitalisation complète	1 Polyclinique de Limoges	1 CH Saint-Junien	1	1	1 Polyclinique de Limoges	1 CH Saint-Junien	1	1		
Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit										
			0 à 2	0 à 1			0 à 2	0 à 1		